



HAL
open science

Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIIIe siècle

Louise Ferrandery

► **To cite this version:**

Louise Ferrandery. Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIIIe siècle. *Artefact: techniques, histoire et sciences humaines*, 2023, 18, pp.85-116. 10.4000/artefact.13714 . hal-04362260

HAL Id: hal-04362260

<https://hal.science/hal-04362260v1>

Submitted on 22 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Artefact

Techniques, histoire et sciences humaines

18 | 2023

L'émail peint entre France et Chine, XVII^e-
XVIII^e siècles : acteurs, objets et techniques

Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIII^e siècle

Pratiques techniques et commerciales dans l'atelier de Marthe Jeanne Vincent

*An Investigation into the Account Books of an 18th Century Parisian Enameller:
Technical and Commercial Practices in the Workshop of Marthe Jeanne Vincent*

Louise Ferrandery



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/artefact/13714>

DOI : 10.4000/artefact.13714

ISSN : 2606-9245

Éditeur :

Association Artefact. Techniques histoire et sciences humaines, Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2023

Pagination : 85-116

ISBN : 979-10-344-0167-3

ISSN : 2273-0753

Référence électronique

Louise Ferrandery, « Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIII^e siècle », *Artefact* [En ligne], 18 | 2023, mis en ligne le 15 juin 2023, consulté le 04 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/artefact/13714> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/artefact.13714>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIII^e siècle

Pratiques techniques et commerciales dans l'atelier de Marthe Jeanne Vincent

Louise Ferrandery

Résumé

Les livres de comptes constituent de riches sources concernant les pratiques techniques et commerciales des artisans-commerçants. Il est possible à partir de ces documents de retracer les réseaux professionnels, les procédés techniques et l'organisation interne d'un atelier comme celui de l'émailleuse Marthe Jeanne Vincent. Cette étude de cas aborde l'ensemble des informations tirées de ses journaux de comptes (1765-1777) – acteurs, matériaux et objets, ventes et achats, prix – qui contribuent à s'informer sur l'histoire de l'émaillerie parisienne du XVIII^e siècle. Plusieurs techniques d'émaillerie sont pratiquées dans l'atelier de Marthe Jeanne Vincent : perles fausses, émail tiré ou peinture sur émail. Ces techniques et leur mise en œuvre au sein de l'atelier de l'émailleuse témoignent d'une modification des processus de fabrication répondant au nouveau marché du demi-luxe qui connaît son essor au moment où Marthe Jeanne Vincent tient boutique.

Mots-clés

comptabilité, commerce, demi-luxe, émail, faux, femme, perle

” Louise Ferrandery, « Une enquête au cœur des livres de comptes d'une émailleuse parisienne au XVIII^e siècle. Pratiques techniques et commerciales dans l'atelier de Marthe Jeanne Vincent », *Artefact*, n° 18, 2023, p.85-116.

An Investigation into the Account Books of an 18th Century Parisian Enameller

Technical and Commercial Practices in the Workshop of Marthe Jeanne Vincent

Abstract

86 The account books are rich sources concerning the technical and commercial practices of craftsmen-traders. From these documents, it is possible to trace the professional networks, technical processes, and internal organization of a workshop such as that of enameller Marthe Jeanne Vincent. This case study examines all the information from her account books (1765-1777) –actors, materials and objects, sales and purchases, prices– that contribute to the history of 18th-century Parisian enameling. Several enameling techniques are practiced in the Marthe Jeanne Vincent’s workshop: faux pearls, pulled enamel and enamel painting. These techniques and their implementation by the enameller, and those she employs, are evidence of a change in the manufacturing process in response to the new semi-luxury market that was taking off at the time Marthe Jeanne Vincent was running her store.

Keywords

accounting, trade, semi-luxury, enamel, fake, woman, pearl

Souhaitant étudier la question des pratiques techniques et commerciales dans le domaine de l'émaillerie en France au XVIII^e siècle, un travail a été mené à partir des sources comptables des Archives de Paris et plus spécifiquement sur les livres de comptes ainsi que sur le dépôt de faillite d'une émailleuse parisienne de la seconde moitié du XVIII^e siècle, Marthe Jeanne Vincent (1741-1803).

L'analyse de ce type de source révèle de nombreuses informations qui relèvent à la fois du domaine privé (domestique) et/ou professionnel (marchand)

selon les cas¹. Si des cas parisiens ont été traités par Natacha Coquery sur les pratiques boutiquières et Marie-Agnès Dequidt dans le domaine de l'horlogerie², Helen Clifford et Liliane Hilaire-Pérez ont quant à elles étudié les bilans de comptes d'artisans anglais. Ces dernières considèrent les livres de comptes sous l'angle de l'histoire des techniques et parviennent à retracer l'ensemble des procédés, des gestes à la décomposition des étapes de fabrication en chaîne opératoire³. C'est donc l'ensemble du système économique, technique et professionnel que ces livres de comptes permettent de saisir, de l'achat des matières premières jusqu'à la production et la vente.

L'étude des journaux de Marthe Jeanne Vincent et de son bilan de faillite ainsi que l'analyse d'autres archives et sources ont permis d'élaborer de nombreuses hypothèses pour recomposer son histoire personnelle et professionnelle. Ce profil d'artisane-commerçante révèle une personnalité féminine marquée par l'héritage socio-professionnel familial qui se traduit à la fois dans son éducation, sa formation, son mariage et son orientation professionnelle. L'étude de son cas participe aux nombreux travaux récents appuyant l'idée d'une participation des femmes dans les activités économiques attestée déjà sous l'Ancien Régime⁴. Cynthia Truant, Christine Dousset ou Daryl Hafter ont étudié la question des corporations féminines⁵, notamment dans le domaine du textile (corporations des lingères, des linières-filassières, des bouquetières et des couturières). La question des veuves et des corporations a également été étudiée par Janine Lanza⁶. D'autres historiens ont déterminé, à partir d'études de cas, que dans les corporations mixtes les femmes pouvaient être relativement présentes – Monica Martinat a par exemple étudié le cas des soyeuses lyonnaises⁷. Pour Christine Dousset, si la représentation féminine est attestée dans les petites boutiques et échoppes – commerçantes, vendeuses ou revendeuses –, dans les rues ou les marchés, les femmes semblent néanmoins

1. Coquery, 2006a; Mouysset, 2014.

2. Coquery, 2006b; Dequidt, 2014.

3. Clifford, 2004a; Hilaire-Pérez, 2013; Clifford, Hilaire-Pérez, 2019.

4. Cette idée est portée par Léon Abensour en 1923, puis reprise et développée par Sabine Juratic et Nicole Pellegrin. Voir Abensour, 1923, p. 181; Juratic, Pellegrin, 1994.

5. Truant, 1996; Dousset, 2006; Hafter, 2003.

6. Lanza, 2009.

7. Martina, 2011.

exclues de la production et s'occupent plutôt de l'aspect économique⁸. À l'inverse, Jean-Michel Gourden appuie l'idée que les femmes tiennent une place non négligeable dans les processus de production dans certains domaines, dont celui d'émailleur et de fabricant de perles⁹.

En tant qu'émailleuse et fabricante de perles, le cas de Marthe Jeanne Vincent illustre également le cas des nouvelles pratiques de consommation qui se développent au XVIII^e siècle. Le développement de nouveaux produits et l'étude de cette culture matérielle ont fait l'objet de nombreux travaux : Stéphane Castelluccio sur les produits exotiques¹⁰, Patrick Rambourg sur le succès du thé, du café ou du chocolat¹¹ ou encore Catherine Lanoë avec les pratiques d'hygiène et les cosmétiques¹². Gianenrico Bernasconi travaille quant à lui sur les objets portatifs et s'attache à explorer les modes de consommation aux XVIII^e et XIX^e siècles, qui ont entraîné la conception de différents petits objets à porter sur soi¹³. Natacha Coquery, enfin, a mis en évidence par ses travaux le fait que cette nouvelle forme de consommation et l'augmentation du nombre de consommateurs a pu alimenter un nouveau lien entre commerçants, producteurs et acheteurs, entraînant ainsi une transformation dans la manière de tenir boutique¹⁴.

Cet article issu d'un mémoire de recherche (2020) revient sur l'histoire professionnelle de Marthe Jeanne Vincent et reprend plus spécifiquement les résultats de l'étude réalisée à partir de deux livres de comptes conservés aux Archives de Paris. Ces journaux tenus par l'émailleuse sont d'une part un registre de commerce (D5B62367), de l'autre un livre de comptes (D5B6667). L'ensemble des transactions commerciales réalisées par l'émailleuse y est répertorié, sur une période allant d'octobre 1765 à octobre-novembre 1777. Durant ces douze années, il existe cependant une absence de données (arrêt temporaire de son activité? utilisation d'un troisième journal?) : entre novembre 1770 et juin 1775 pour le premier document; entre février 1771 et janvier 1774 pour le second. Cette rupture

8. Dousset, 2006.

9. Gourden, 1988.

10. Castelluccio, 2009.

11. Rambourg, 2015.

12. Lanoë, 2008.

13. Bernasconi, 2014; 2015.

14. Coquery, 2006b; 2011b; 2013.

temporelle dans les journaux de l'émailleuse témoigne d'un bouleversement d'ordre personnel ou professionnel qui reste inexpliqué.

Cela n'empêche cependant pas une étude approfondie des informations disponibles à partir du dépouillement de ces journaux comptables. Un travail de collationnement et de classement des informations a été réalisé à partir des deux livres de comptes (642 enregistrements de ventes et d'achats au total) concernant les activités commerciales du mois d'octobre entre 1765 et 1777¹⁵.

L'étude des livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent offre des possibilités de reconstitution du fonctionnement interne d'un atelier d'émaillerie au XVIII^e siècle. L'achat des matières premières, les techniques employées, les objets réalisés et vendus : toutes ces informations relevant des pratiques commerciales et artisanales de l'émailleuse révèlent également sa pratique de nouvelles formes de production, marquées par les réseaux interprofessionnels, les innovations et transversalités techniques, ainsi que sa participation aux nouvelles pratiques de consommation liées au développement du marché du demi-luxe et du faux.

Être une émailleuse à Paris : entre reproduction des schémas familiaux et réseaux interprofessionnels endogamiques

Née dans une famille de maîtres émailleurs faïenciers depuis plusieurs générations¹⁶, Marthe Jeanne Vincent a probablement reçu une éducation dans une école payante de Notre-Dame accueillant les filles de maîtres marchands et artisans, dans laquelle ces dernières apprennent à lire, écrire et compter, autrement dit les savoirs nécessaires à la tenue d'un commerce¹⁷. La formation professionnelle de Marthe Jeanne Vincent, acquise sans doute au cœur des ateliers familiaux, la conduit non seulement à obtenir le

15. Ce choix a été fait pour des raisons statistiques : le mois d'octobre était celui qui revenait le plus souvent.

16. Arch. nat. Y5187A, Arch. nat. MC/ET/XXXVIII/326 GILLET 21-04-1742, Arch. nat. ET/X/782 GOBIN 28-05-1789, Arch. nat. Y5326.

17. Sonnet, 1988, p. 67.

titre de « maîtresse émailleuse¹⁸ », mais également à se présenter en qualité de « fabricante de perles¹⁹ ». Les termes de « maîtresse » et de « fabricante » soulignent sa participation aux processus de fabrication des objets qu'elle vend. À première vue, les deux titres ne renvoient pas au même métier. Cela n'est pas un problème en soi : il est fréquent à cette époque de trouver des individus pratiquant plusieurs professions, ou alors de trouver des termes différents pour nommer un même métier. À l'époque du commerce de Marthe Jeanne Vincent, la communauté des émailleurs est unie à celles des maîtres faïenciers, des verriers et patenôtriers de corail et d'émail²⁰, ce qui explique que l'on trouve souvent des émailleurs-faïenciers, avec la double nomination.

Parmi les émailleurs, il en existe certains qui produisent spécialement des perles qualifiées de « fausses » dans l'*Encyclopédie* ou dans des dictionnaires spécialisés²¹, imitant d'autres matières comme l'ivoire, le corail ou les perles véritables. Une description de ce métier – appelé « patenôtriers boutonnières d'émail » – est donnée au chapitre « Émailleurs, patenôtriers boutonnières d'émail, patenôtriers de corail et de corne, bouchonniers » de l'ouvrage de René de Lespinasse et François Bonnardot²². Cette profession est présentée comme une « transformation des émailleurs²³ », les artisans produisant notamment des perles et des petits objets en utilisant des techniques d'émaillerie²⁴. Marthe Jeanne Vincent semble appartenir à cette branche d'émailleurs, mais en l'absence de contrat d'apprentissage, il est difficile d'en savoir plus ; en sachant par ailleurs que les durées d'apprentissage entre émailleurs et patenôtriers boutonnières d'émail diffèrent (dix ans pour les premiers et cinq ans pour les seconds).

Dans tous les cas, Marthe Jeanne Vincent reproduit le schéma professionnel familial en devenant maîtresse émailleuse. Que les individus choisissent de poursuivre la profession de leurs parents ou qu'ils décident de changer

18. Arch. de Paris D5B62367.

19. Arch. nat. MC/ET/XXX/453 LORMEAU 26-03-1789.

20. L'union entre les communautés de faïenciers et émailleurs est déclarée à la suite d'un arrêt du Conseil d'État le 21 septembre 1706. Par la suite, la communauté des émailleurs s'unit à celles des verriers et patenôtriers de corail et d'émail à la suite d'un arrêt du Parlement daté du 18 janvier 1723.

21. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, 1765, p. 385-386 ; Macquer, Jaubert, 1801, p. 101-104 ; Baudeau, 1783, p. 420.

22. Lespinasse, Bonnardot, 1879, vol. 2, p. 96-120.

23. *Ibid.*, p. 97.

24. *Ibid.*

de voie, des intérêts économiques, pratiques et symboliques entrent toujours en jeu. Par exemple la possibilité de reprendre l'atelier du parent en héritant ainsi de son réseau professionnel et social²⁵. De plus, de par son mariage avec un commerçant horloger²⁶, Marthe Jeanne Vincent participe au processus d'union endogamique privilégié dans le monde commercial et artisanal. Si les femmes choisissent un époux dont le métier diffère de celui de leur père, généralement le mari exerce tout de même une profession qui s'y apparente²⁷.

Des sources, comme l'*Almanach* de Mathurin Roze de Chantoiseau (1769), répertorient les noms d'émailleurs qualifiés de notables, ainsi que leurs adresses. À côté de ces émailleurs reconnus et identifiables, il existe également un ensemble d'artisans, avec des maîtres, des ouvriers, des ateliers. Ces artisans du quotidien qui produisent des objets pour tout un ensemble de clients de classes variées, et pas uniquement parisiens, sont souvent laissés dans l'ombre. Marthe Jeanne Vincent appartient à ces petits commerçants artisans qui n'apparaissent pas dans les almanachs et guides de l'époque, mais qui s'articulent autour de réseaux, flux et échanges de matériaux, de savoir-faire ou d'objets.

À la suite de son mariage, Marthe Jeanne Vincent réside rue du Grenier Saint-Lazare, rattachée à la paroisse Notre-Dame-des-Champs, au moins jusqu'en 1777. Cette rue est située dans un quartier qui rassemble à cette époque de nombreux artisans. En 1769, on trouve effectivement dans la rue du Grenier Saint-Lazare un doreur, un horloger, un vitrier, un parfumeur, deux bonnetiers, un bouchonnier et deux cordonniers²⁸. C'est donc dans un quartier commercial et artisanal, favorable au développement de leurs affaires professionnelles, que le couple s'installe.

Marthe Jeanne Vincent et son époux tiennent chacun leur commerce à Paris jusqu'à la faillite de l'émailleuse en 1777, en raison de ses dettes actives et passives, et notamment de celles de son mari qu'elle se voit contrainte de gérer après son bilan de faillite²⁹. Cette situation renvoie au système juridique de partage des responsabilités des dettes au sein des familles.

25. Ruggiu, 1998, p. 561-582.

26. Arch. nat. MC/RE/X/12 MACQUER 09-11-1760.

27. Lanza, 2009.

28. Coquery, 2006b, p. 241.

29. Arch. de Paris D4B6 65.

Dans le *Dictionnaire de droit et de pratique* de Claude-Joseph de Ferrière, un passage est consacré au cas où une femme est « contraignable par corps au paiement d'une dette ». Il est indiqué qu'une femme peut être contrainte à payer une dette de son mari, notamment si elle « s'est rendue caution pour lui, par promesse, obligation ou garantie de transport, pour fait de marchandise [...] lorsqu'elle accepte la communauté³⁰ ».

Une autre information à relever dans le bilan de faillite est que Marthe Jeanne Vincent est, au moment de sa faillite, séparée en biens de son époux³¹. Cette séparation a dû avoir lieu après la faillite de son époux. Cette pratique est très courante chez les marchands : d'après le travail mené par Laurence Croq, plus de la moitié des sentences de séparation de biens dans le milieu des boutiquiers concernent les couples de marchands et d'artisans³². La séparation en biens permet notamment à la femme de ne plus être solidaire des dettes de son mari : Marthe Jeanne Vincent a sans doute voulu se protéger, mais cela n'a pas empêché sa faillite, résultant en partie des anciennes dettes de son époux. Le couple et leurs trois enfants quittent alors Paris pour l'Yonne et chacun connaît une vie professionnelle en rupture avec l'émaillerie et l'horlogerie, devenant « propriétaires » ou « cultivateurs » selon les sources³³.

92

Ce que révèlent les livres de comptes : acteurs, produits, techniques

Les livres de comptabilité attribués à Marthe Jeanne Vincent ont été tenus avec un certain soin, offrant une grande quantité d'informations datées, classées et enregistrées presque quotidiennement.

Elle respecte ainsi l'obligation établie par le code Savary, élaboré en 1673, de tenir un document comptable. La relation entre la tenue des journaux de comptes et leur réglementation judiciaire a été étudiée par Natacha Coquery

30. Ferrière, 1771, t. 1, p. 645-646.

31. Arch. de Paris D4B6 65.

32. Croq, 2009, p. 34-35.

33. Archives de l'Yonne, Acte de décès – État civil de Villeneuve-sur-Yonne : D (AN 12-1806) A E 464/ E 15 – 5 Mi 1061/2 – AN 12-1806 Vue 33/288 n°55; Archives de l'Yonne : État civil de Villeneuve-sur-Yonne : M (1793-AN II) 4E 464/ E 2 5 Mi1059/10 Vues 88 et 89/91 n°34; Archives de l'Yonne, Acte de décès – État civil de Villeneuve-sur-Yonne : D (AN 12-1806) A E 464/ E 15 – 5 Mi 1061/2 – AN 12-1806 Vue 33/288 n°55.

et Nicolas Praquin³⁴. Le code apporte des indications sur l'importance des journaux mais reste vague sur la présentation des informations³⁵. S'il n'est pas possible de déterminer un modèle unique et répétitif, Natacha Coquery relève quelques éléments récurrents (mais pas obligatoires!) : utilisation de traits pour séparer les informations, emplacement des chiffres à droite de la page, découpage en cinq colonnes (une à gauche servant de marge, celle du milieu qui est plus large pour décrire l'acte et enfin trois colonnes à droite pour indiquer les prix, décomposés en livres, sous et deniers)³⁶. Si Marthe Jeanne Vincent respecte la présentation en cinq colonnes dans ses journaux, elle a également recours à tout ce qui est interdit : blancs entre les pages, biffures et écriture dans la marge³⁷.

Une pluralité d'acteurs : ouvriers, fournisseurs, clients

Marthe Jeanne Vincent est en relation avec trois types d'acteurs impliqués dans le processus de fabrication et de vente de ce commerce : employés, fournisseurs et clients. Sur les 642 opérations commerciales enregistrées, 292 ne fournissent pas d'indications nominatives, soit 45,5 % du total. Par ailleurs, toutes ces opérations commerciales sont mélangées ; il est donc parfois difficile de savoir si l'opération relève de la vente ou de l'achat, et de déterminer si les acteurs concernés sont des fournisseurs ou des clients. Pour autant, à partir des almanachs et du bilan de faillite, il a été possible d'identifier 57 personnes au total.

En tant que commerçante et artisane, Marthe Jeanne emploie plusieurs personnes. Son atelier est majoritairement féminin : chaque mois d'octobre, de 1765 à 1777, elle utilise entre quatre et six fois les termes « ouvrière » ou « ouvrières », avec en commentaire « journée des ouvrières », « journée » ou « journées ». Il n'est pas possible d'identifier clairement les ouvrières, ni de déterminer leur nombre. Il n'est pas possible non plus de déterminer s'il existe une hiérarchie entre elles, ou si elles sont considérées comme égales au sein de l'atelier. Deux autres débits concernent des personnes intervenant ponctuellement dans l'atelier : d'une part les enfileuses (deux fois en

34. Coquery, Praquin, 2008.

35. Coquery, 2006a, p.179.

36. *Ibid.*, p. 174.

37. *Ibid.*, p. 174-175.

octobre 1765), d'autre part une « fille », terme vague apparaissant sept fois de 1769 à 1777, sans précision sur la nature de leur travail. La présence féminine dans les ateliers est attestée dans certains domaines : manufactures de boutons, de fleurs artificielles, d'éventails, de papiers, fonderies, ateliers d'émaillerie et de fabrication de fausses perles³⁸. Cette information est confirmée dans l'article du *Dictionnaire raisonné* consacré aux perles³⁹. De même, les planches de l'*Encyclopédie* figurent des ouvrières à la tâche, et non des hommes⁴⁰.

Il n'est question d'hommes qu'exceptionnellement. Quatre noms masculins ont été relevés pour des embauches ponctuelles. Ces hommes interviennent également pour « enfilage de perles », à raison de deux ou trois fois par mois (cinq fois en octobre 1767), jusqu'en octobre 1770. Il y a enfin des individus x , non identifiés, mais payés pour des opérations d'enfilage.

L'émailleuse sous-traite spécifiquement l'étape de l'enfilage des perles et ses ouvrières se répartissent sur le reste des étapes de fabrication. Cette organisation renvoie à l'étude de Liliane Hilaire-Pérez sur la pratique d'une division du travail tout au long de la chaîne opératoire et du recours à la sous-traitance qui se développe au XVIII^e siècle⁴¹.

Lorsque Marthe Jeanne Vincent renseigne une opération concernant ses employés, il s'agit de leur rémunération. Pour appréhender cette question, il est important de prendre en compte des facteurs inconnus : Marthe Jeanne Vincent paie-t-elle en fonction du temps et/ou de la quantité de travail réalisé ? À titre d'exemple, M. Verdun qui intervient plusieurs fois pour enfilage de perles, ne touche jamais le même salaire. Sa rémunération dépend certainement du temps de travail ou de la quantité de perles. Ce questionnement s'étend au cas des ouvrières, dont ni le nombre ni les modalités de rémunération ne sont spécifiés. Il est toutefois possible d'analyser la récurrence de leur rémunération et les salaires qui leur sont alloués. Les espacements entre chaque paiement ne sont pas fixes : il peut s'agir de rémunérations hebdomadaires mais il y a aussi des écarts plus petits (deux jours d'intervalle) ou plus grands (presque quinze jours). Le salaire des ouvrières varie entre 16 et 67 livres. Cette information a ses limites :

38. Abensour, 1923, p. 191-192.

39. Macquer, Jaubert, 1801, p. 101-104.

40. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, 1765.

41. Hilaire-Pérez, 2013.

il n'est pas possible d'établir le salaire individuel d'une ouvrière ni de savoir si la rémunération est répartie équitablement entre elles ou selon une hiérarchie. Pour les activités d'enfilage, seuls les hommes sont nommés, et de manière individuelle. Parmi eux, M. Salmon est celui qui perçoit le plus (12 livres), mais là encore il n'est pas possible de déterminer le temps et la quantité de travail effectués. Les enfileuses perçoivent collectivement 17 livres et 11 sous, mais une fois de plus cette identité commune empêche davantage de précisions.

Pour fabriquer ses objets, Marthe Jeanne Vincent doit se fournir et faire commerce avec un grand nombre de professionnels : 59 ont été recensés. En comparant les informations entre les livres de comptes, son bilan de faillite et les almanachs, certains de ces professionnels ont pu être identifiés. Les fournisseurs exercent des métiers différents : bonnetier, artificier du roi, horloger et émailleur. On note par exemple «M. Boily», pour M. Boilly, émailleur situé rue Saint-Martin⁴², ou M. Bigois-Bigoy (selon la source choisie), maître émailleur habitant rue Frépillon⁴³. Lorsque le nom n'est pas donné, il faut s'intéresser aux produits afin de déterminer l'activité du fournisseur : Marthe Jeanne Vincent a certainement recours à des émailleurs ou merciers pour les perles. Autre information intéressante : entre 1776 et 1777, elle achète à plusieurs reprises des écailles à un pêcheur, produit essentiel à la réalisation des perles.

Il a été plus difficile d'identifier ses clients, du fait de l'impossibilité de connaître la répartition entre clients privés et réseau professionnel. Vend-elle à des professionnels ? À des particuliers ? Sur les dix-huit noms enregistrés, il y a deux maîtres émailleurs ou faïenciers et un négociant. Sa mère apparaît également pour des achats de perles réalisés en octobre 1765.

Le bilan de faillite et la liste des créanciers de Marthe Jeanne Vincent aident à établir une étude géographique du crédit, mettant en évidence un réseau professionnel ne se limitant pas à un quartier défini, mais variant en fonction des besoins du commerçant. En étudiant seulement, parmi ses créanciers, ceux qui sont émailleurs (six), il apparaît que ces derniers habitent soit dans le quartier de Saint-Martin – où se situe le commerce de Marthe Jeanne Vincent –, soit dans le quartier de Saint-Denis qui lui est contigu,

42. *Almanach général d'indication d'adresse personnelle et domicile fixe, des six corps, arts et métiers de la ville de Paris*, 1769.

43. Arch. de Paris D4B6 65.

à une exception près. Au moment de sa faillite, elle entretient des relations commerciales avec certains de ces émailleurs créanciers depuis plus d'une décennie, ce qui traduit un réseau professionnel qu'elle construit et nourrit, leur achetant et leur vendant des produits. Le cas de l'émailleur Fresnes est à ce titre intéressant : Marthe Jeanne Vincent commence ses relations avec lui rapidement après l'ouverture de son commerce (dès octobre 1766), alors même qu'il est l'émailleur le plus éloigné géographiquement de la rue du Grenier Saint-Lazare. Elle continue à commercer avec sa veuve par la suite. Marthe Jeanne Vincent a probablement entretenu les relations professionnelles initiées par sa famille. La distance – toute relative – entre les deux commerçants ne les empêche donc pas d'entretenir des partenariats professionnels. À l'inverse, la proximité géographique ne signifie pas forcément que les marchands sont en contact les uns les autres⁴⁴.

Ventes et achats

96 L'activité économique d'une boutique implique des achats (débit) mais également des ventes (crédit). Dans le cas de la boutique de Marthe Jeanne Vincent, sur toutes les activités commerciales enregistrées à partir de ses documents comptables, 146 sont des ventes (crédit), soit 22 % du total, et 436 sont des achats (débit), soit 68 % du total. Les activités non identifiées, au nombre de 60, correspondent à moins de 10 % du total. Elle achète donc *a priori* beaucoup plus qu'elle ne vend, sans que cela implique un solde négatif à la fin de chaque mois : son solde est positif pour les mois d'octobre de 1765, 1766 et 1700.

Le règlement de toute transaction fait partie intégrante du processus commercial, mais dans le cas des journaux de Marthe Jeanne Vincent, 496 des 642 actions commerciales répertoriées n'ont pas de mode de paiement indiqué, soit 77 % du total. Les quelques informations relevées permettent tout de même d'aborder les différentes situations de règlement : « doit », « payé », « solde en un billet », « a-compte », « avoir », « paiement comptant », « reste à payer ». Ces commentaires sont parfois doubles : « livré – vendu comptant », « livré – doit », ce qui atteste de la livraison de certaines commandes. L'émailleuse use parfois de biffures afin de signifier un règlement. Toutes ces expressions et gestes font partie du langage commercial décrit par

44. Coquery, 2006b, p. 299.

Jacques Savary des Brûlons dans son *Dictionnaire universel de commerce*⁴⁵ et révèlent la complexité de la tenue des comptes et des contrôles de paiement d'un commerçant.

L'utilisation du crédit est chose courante dans les pratiques commerciales : clients et collaborateurs paient rarement comptant le marchand, ce qui engendre la mise en place de crédits sous diverses formes (acomptes, billets, avoir, lettres de change ou déclarations devant notaire)⁴⁶. Les crédits entraînent un risque constant pour les marchands, commerçants et négociants qui cumulent créances et dettes⁴⁷. En acceptant de faire crédit, Marthe Jeanne Vincent fait valoir sa stabilité économique tout en gagnant la confiance de ses clients⁴⁸. Mais cet équilibre fragile entraîne parfois la faillite d'un commerçant, comme l'émailleuse, qui contracte d'après son bilan de faillite de nombreuses dettes passives, actives et des pertes cumulées⁴⁹.

Une grande diversité de produits

Il est parfois difficile d'identifier les objets vendus ou achetés dans les journaux de l'émailleuse. Cette dernière fait régulièrement usage d'abréviations ou de phrases courtes : «7 douzaine moi en rond de [...] 30 [...] 10» ou «2 douzaine aneux sans aide a plaque a 30d la douzaine». Plusieurs catégories d'objets se distinguent tout de même : bijoux, textiles, matériaux et outils. Elle use parfois d'un lexique qualificatif qui témoigne d'une volonté d'identifier, qualifier et classer ses produits : «gros», «moi en», «fin», «rond», «unie». Elle omet par moments d'indiquer la nature même de l'objet dans ses journaux : ces objets *x* représentent 259 entrées, soit tout de même 40,3 % du total. Quant aux matériaux, ils ne sont pas précisés pour 374 cas, soit 58 % du total.

Enfin, il faut prendre en compte qu'il s'agit d'un échantillon et qu'une étude intégrale des journaux compléterait cette liste. Le développement qui suit concerne tout ce qui relève du domaine de l'émaillerie, tout en notant qu'à quelques reprises les journaux font mention d'éléments relatifs à une consommation du quotidien (café, paires de chaussures,

45. Savary des Brûlons, 1744.

46. Coquery, 2006b, p. 340.

47. Coquery, 2008, p. 342.

48. Coquery, 2006b, p. 337.

49. Arch. de Paris D4B6 65.

dépenses pour la maison, coiffeur, etc.). Mélanger informations professionnelles et informations privées dans un même journal n'est pas rare. Cependant, dans la plupart des cas, ce qui relève du privé se trouve sur les 2^e et 3^e de couverture des journaux, comme en marge des informations professionnelles⁵⁰. Dans les documents comptables de Marthe Jeanne Vincent, ses dépenses privées, bien qu'elles soient rares, ne sont pas séparées des activités commerciales.

Parmi les matériaux identifiés, les écailles sont majoritaires et apparaissent 126 fois, représentant alors 20 % du total. L'émailleuse en distingue plusieurs sortes, par des indications topographiques et nominatives : « écaille de conflan », « du courrier », « de lamachinne de Marlie », « de chastou », « de bouqonne », « de Lagarde », « dentoinne », « de germain dallemagne », « de Emon », « de Violin » et « de dinis ». Certaines nominations évoquent des villes proches de Paris : Chatou, Conflans ou encore Marly. Marthe Jeanne Vincent semble accorder un certain soin au fait de se fournir en écailles de provenances différentes.

98 — En utilisant un vocabulaire qualificatif et des indications topographiques, l'émailleuse semble accorder de l'importance à classer et identifier clairement les produits qu'elle achète et vend. Ses pratiques écrites renvoient à l'importance des notions de qualité, de provenance ou encore de réputation des produits dans les domaines artisanal et commercial au XVIII^e siècle. Ces différentes notions transforment les modalités de consommation et entraînent une diversification des pratiques artisanales et marchandes ainsi que des produits. Philippe Minard s'est intéressé notamment à la législation de Colbert sur la qualité des produits de l'industrie textile et sur les relations entre négociants, acheteurs et normes⁵¹. Plus récemment, Philippe Meyzie s'est penché sur la diversification des produits alimentaires et notamment sur les produits réputés, exclusifs, désirés⁵².

L'article de l'*Encyclopédie* consacré aux perles comporte un passage sur les fausses perles et sur leur processus de fabrication⁵³. Il existe plusieurs techniques pour fabriquer des fausses perles, jusqu'à celle mise en place

50. Coquery, 2006a.

51. Minard, 2003.

52. Meyzie, 2021.

53. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, t. XII, 1751, p. 385-386.

par un certain Janin, permettant aux émailleurs en perles de donner à celles-ci l'aspect de vraies perles. Ce processus, décrit par Baudeau, requiert les écailles d'un poisson appelé albe⁵⁴ – présent à l'époque dans la Marne –, réputées pour leur qualité et leur brillance. Seules les écailles du ventre et des flancs du poisson sont utilisées, celles du dos étant de couleur brune. Le poisson est lavé et gratté dans un récipient rempli d'eau, puis l'ensemble est filtré grâce à un linge afin d'extraire la couleur des écailles. Le liquide récupéré – appelé essence d'Orient – repose trois ou quatre jours. L'eau est ensuite décantée afin d'obtenir un précipité. L'opération peut être répétée une seconde fois si l'on souhaite obtenir une teinture moins argentée, pour les perles de moins bonne qualité. La teinture une fois séchée est ensuite intégrée à un mélange de colle de poisson et d'eau, avant d'être appliquée à l'intérieur des perles.

Outre les écailles, les perles et les bijoux constituent l'essentiel des activités commerciales de Marthe Jeanne Vincent. En effet, sur les 642 activités commerciales étudiées, 125 correspondent à des transactions de bijoux, soit environ 19 % du total (voir Tableau 1).

Tableau 1. – Types de bijoux répertoriés en fonction de leur récurrence dans les livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent

Type de bijou	Nombre d'occurrences
perles ou grains	66
plaques	26
colliers	19
boucles d'oreilles	5
épingles	5
cabochons	2
agrafe	1
pendants	1

Livre de comptes (D5B6 667) et registre de commerce (D5B6 2367) conservés aux Archives de Paris.

54. Si Baudeau utilise le terme d'albe pour désigner le poisson, le *Dictionnaire raisonné* de Philippe Macquer parle du poisson « ablette ». Les deux termes renvoient au même poisson.

Les perles sont les objets les plus cités (66 fois au total) sous la double dénomination «perles» ou «grains». Ce dernier terme désigne des petites perles ainsi qu'une unité de mesure pour des lots de perles⁵⁵. Marthe Jeanne Vincent en achète au moins 38 fois et en vend au moins 17 fois ; les 11 entrées restantes ne pouvant pas être attribuées à l'une des actions commerciales. Elle se procure des perles chez certains émailleurs identifiés : M. Lachauffée, M. Lescallier (émailleur en perles), M. Bigois, M. Chomestre ou M. Fresnes. Elle opère ensuite techniquement dessus en les recouvrant d'écaillés, d'émaux, ou bien en les incluant dans la fabrication de bijoux. Ces perles peuvent également servir à décorer de petits objets : boîtes, tabatières, etc. Elles varient en poids – indiqué «o» pour once –, en taille et en forme.

Dans les livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent, il est fait mention des formats de perles suivants : «petie» (petit), «moien» (moyen), «baroc» ou «barocques» (baroque), «olives» (olive, autrement dit de forme ovale) ou encore «ron» (rond). Lorsqu'un émailleur fabrique des perles, il les façonne toujours de forme ronde au départ. Il peut ensuite les retravailler pour leur donner des formes variées : poire, amande ou olive. Les perles baroques sont des perles à l'aspect irrégulier, imitant celui des perles naturelles, et sont de fait très appréciées. Elles sont obtenues en pressant la perle encore malléable en différents endroits contre un bout de tube en verre dur et froid. L'expression «imitant le fin» désigne des perles dont la couleur imite celle du girasol, un quartz fréquemment utilisé en bijouterie à l'époque. En effet, les perles d'émailleurs cherchent souvent à imiter différentes matières : corail, pierres précieuses ou perles véritables⁵⁶.

Outre les perles, Marthe Jeanne Vincent vend et achète des bijoux : colliers à plaques, colliers montés, à brillants, à plumes, païens, d'esclavage, quadrillés, épingles à brillants, épingles unies, petites plaques, plaques peintes ou unies, à brillants ou encore boucles d'oreilles à un ou trois pendants.

Parmi ces bijoux, ce sont les plaques qui reviennent le plus souvent (26 occurrences, voir Tableau 1). Le terme «plaque» désigne d'une part une pièce de métal sur laquelle l'émailleur appose des décors en émaux⁵⁷. D'autre part, il peut renvoyer à plusieurs éléments décoratifs : soit à un petit élément décoratif en verre soufflé qui prend la forme d'une bouteille

55. *Ibid.*, p.385.

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*

aplatie ; soit, d'après le vocabulaire technique employé par les patenôtriers, à une perle plate ou encore à ce qui est appelé en joaillerie une « coque de perle »⁵⁸. Ces plaques servent d'ornement aux bijoux ou peuvent être agrémentées d'émaux⁵⁹. Dans les deux journaux sont enregistrées plusieurs sortes de plaques : unies, à brillants, opales, « à roselette », peintes, etc. Le terme « opale » renvoie à la pierre précieuse du même nom et désigne sans doute un verre opaque, laiteux, aux reflets nacrés⁶⁰. Il n'y a pas d'explication pour l'expression « à roselette » : peut-être décrit-elle une forme florale réalisée sur ces plaques ?

Marthe Jeanne Vincent achète des plaques brillantes ou simples et en vend des unies, à brillants ou peintes. Ces termes correspondent à des procédés techniques maîtrisés par les émailleurs : peinture en émail sur plaques métalliques ou verre soufflé et sertissage de brillants sur plaques unies ou peintes. Comme pour les perles, une fois achetées et livrées dans son atelier, Marthe Jeanne Vincent opère vraisemblablement un travail technique sur ces plaques avant de les revendre.

L'émailleuse acquiert également des éléments qui entrent dans la confection des bijoux qu'elle vend ensuite : des pendants, des agrafes et des cabochons. Grâce à cela, Marthe Jeanne Vincent peut fabriquer des aigrettes (élément d'ornement féminin fait en fils de verre tirés par des émailleurs⁶¹), des boucles d'oreilles, des colliers de toutes sortes ou encore des épingles⁶². En consultant d'autres passages de ses journaux, il est possible de compléter la liste avec des bracelets, des aigrettes en perles assorties, des épingles à fleurs, des fleurs en émail, des plaques à fleurs ou encore un collier d'esclavage à fleurs peintes.

Afin de fabriquer ses perles et ses bijoux, Marthe Jeanne Vincent doit se fournir en matières premières outre les écailles et les textiles (ruban, fil, ferrandine, soie et mousseline utiles pour assembler et décorer les bijoux). En ne comptant pas ces deux catégories, 44 occurrences (soit 7 % du total) concernent des matières premières employées dans le processus de production de l'atelier (voir Tableau 2).

58. Macquer, Jaubert, t. 5, 1801, p. 230.

59. *Ibid.*

60. Lozano Cajamarca, 2013, p. 148.

61. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, t. I, 1751, p. 198.

62. *Ibid.*

Tableau 2. – Matériaux et outils, achetés et vendus, répertoriés en fonction de leur récurrence dans les livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent

Matériau	Nombre d'occurrences
esprit-de-vin	10
cire	8
carton	7
poison	7
papier	3
colle	2
carmin	2
argent	2
bois	1
charbon	1
laiton	1

Livre de comptes (D5B6 667) et registre de commerce (D5B6 2367) conservés aux Archives de Paris.

Les différentes techniques utilisées dans l'atelier

D'après les documents comptables, plusieurs techniques d'émaillerie sont utilisées dans l'atelier de Marthe Jeanne Vincent, dont trois sont clairement identifiées : la fabrication des perles fausses, « tirer l'émail » et la peinture. Concernant la fabrication des perles fausses, l'article de l'*Encyclopédie* issu de l'ouvrage de Varenne de Beost (*L'art d'imiter les perles fines*) en livre une description assez précise⁶³, auquel s'ajoute l'article du *Dictionnaire raisonné*⁶⁴, tous deux illustrés. Si ces articles ne reflètent évidemment pas la stricte réalité du fonctionnement interne de l'atelier de Marthe Jeanne Vincent, ils servent néanmoins à appuyer les informations trouvées dans les livres comptables.

63. Diderot, Le Rond d'Alembert, t. XII, 1751, p. 385-386.

64. Macquer, Jaubert, t. 2, 1801, p. 101-104.

Ainsi, en croisant les articles et les sources comptables, il est possible d'attribuer un rôle aux matières premières que Marthe Jeanne Vincent achète, notamment pour réaliser les perles. La colle – s'il s'agit bien de colle de poisson – entre dans la composition de la teinture (avec l'eau et les écailles) qui est apposée à l'intérieur des perles soufflées pour leur conférer l'aspect de vraies perles⁶⁵. Il est possible d'ajouter des pigments, comme le carmin qu'achète Marthe Jeanne Vincent. Au XVIII^e siècle, c'est cependant la couleur argent qui est privilégiée⁶⁶. Les cartons renvoient aux récipients qui servent à sasser les fausses perles afin que la teinture réalisée à partir d'écailles se répande sur l'ensemble de la perle⁶⁷ ; à moins que le terme ne désigne les bouts de papier roulés et utilisés pour garnir des perles de plus grande qualité⁶⁸. Une fois la perle soufflée, bordée (afin de lisser les contours du trou obtenu une fois la perle détachée du girasol) et teinte, la cire est utilisée pour reboucher le petit trou⁶⁹. Lors de l'étape de séchage, les perles recouvertes d'écailles sont passées dans une étuve, puis plongées quelques minutes dans un bain d'esprit-de-vin avant d'être remises en étuve afin d'augmenter leur lustre⁷⁰. Une fois les perles terminées, elles peuvent être vendues en gros ou travaillées avec le verre, l'argent et le laiton qu'achète Marthe Jeanne Vincent : les fils de laiton sont notamment utilisés dans les bâtis de figures comme les colliers ou les aigrettes⁷¹. Le bois et le charbon sont utilisés dans le four de l'atelier afin de cuire les objets émaillés. En revanche, l'usage du « poison » demeure inexpliqué.

Les articles apportent également des informations qui n'apparaissent pas dans les journaux comptables, notamment à propos des outils employés dans l'émaillerie. Deux mentions seulement sont faites dans les journaux de Marthe Jeanne Vincent avec l'expression « pour la machinne » : il peut s'agir d'achat ou de l'entretien d'une machine qu'elle utilise dans son atelier, mais aucune précision n'est apportée. Afin de réaliser des perles, il est nécessaire d'utiliser un girasol – tube de verre dans lequel l'ouvrier souffle afin de former les perles – ainsi qu'une lampe d'émailleur dont la lumière est avivée par un double soufflet qu'active l'ouvrier grâce à son pied.

65. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, t. XII, 1751, p. 385-386.

66. Baudeau, 1783-1784, p. 423.

67. Diderot, *Le Rond D'Alembert*, t. XII, 1751, p. 385-386.

68. Macquer, *Jaubert*, t. 3, 1801, p. 379.

69. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, vol. V, 1755, p. 385.

70. *Ibid.*

71. *Ibid.*

Celle-ci permet notamment à l'émailleur de réduire le diamètre du girasol et ainsi produire des perles de tailles différentes. L'emploi de la lampe d'émailleur nécessite de travailler dans une pièce sombre. Un chalumeau en verre est également requis pour déposer la teinture à l'intérieur de la perle, ainsi qu'un tambour sur une table que remue doucement et en continu un ouvrier afin de s'assurer de la bonne répartition de la couleur.

Afin d'obtenir les « aigrettes » – qui apparaissent dans les journaux comptables –, l'atelier de Marthe Jeanne Vincent procède à la technique dite de « tirer l'émail ». Pour celle-ci, deux ouvriers se coordonnent : l'un présente à la lampe l'extrémité d'une tige d'émail pour la rendre extensible, l'autre s'éloigne autant que nécessaire en tenant l'autre bout en fonction de la longueur recherchée⁷². Des fils très fins sont ainsi obtenus et peuvent être tournés et pliés sur un dévidoir⁷³. Ils sont ensuite réunis grâce à un fil de laiton. L'ouvrier coupe alors la longue des fils puis soude l'ensemble grâce à la lampe d'émailleur⁷⁴.

À partir de l'analyse des mois d'octobre, il est difficile de savoir si des décors en émaux sont apposés sur les bijoux. À la lecture des activités commerciales enregistrées dans les deux livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent en dehors des mois d'octobre, il apparaît qu'elle vend des plaques peintes. Contrairement à la fabrication de perles à la lampe, la peinture sur émail exige de pouvoir travailler à la lumière. Dans le cadre du commerce de Marthe Jeanne Vincent, la peinture se fait sur de petites surfaces. Et s'il est attesté qu'elle réalise des décors floraux, peut-être propose-t-elle d'autres registres.

Une organisation de l'atelier révélatrice d'un réseau interprofessionnel complémentaire

Les conditions de réalisation de chaque technique donnent une idée de l'organisation interne d'un atelier d'émaillage au XVIII^e siècle, comme celui de Marthe Jeanne Vincent : plusieurs pièces, dont une sombre pour réaliser les perles fausses et une autre éclairée pour la peinture en émail, une

72. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, vol. XVI, 1765, p. 345.

73. Macquer, Jaubert, t. 2, 1801, p. 106.

74. Diderot, *Le Rond d'Alembert*, vol. I, 1751, p. 198.

salle pour le four... Le découpage de chaque étape de la chaîne opératoire, la répétition des gestes, le recours à de la sous-traitance pour les activités d'enfilage induisent pour chacune des techniques que l'émailleuse et ses ouvriers pratiquent un processus de fabrication segmenté, notamment pour la fabrication des perles. L'article de Catherine Lanoë et Liliane Hilaire-Pérez traite de ces « réseaux de complémentarité » entre fabricants et des principes de contiguïté et transversalités opératoires⁷⁵. Cette organisation du travail et des savoirs tend à décloisonner l'artisanat. Pour fabriquer un objet, il est fréquent que techniques et ateliers s'entrecroisent et se combinent au-delà des appartenances de métiers. Le cas de Marthe Jeanne Vincent illustre ces réseaux interprofessionnels. En effet, pour réaliser ses perles et bijoux, cette dernière achète elle-même, auprès de professionnels, des produits semi-finis qu'elle retravaille (perles, plaques, textiles) ou assemble (perles, pendants, agrafes, cabochons) en faisant intervenir des artisans extérieurs. Elle obtient ainsi des produits composites qu'elle propose ensuite à la vente : perles, colliers, boucles d'oreilles, épingles. Ces pratiques professionnelles transforment la culture technique artisanale et traduisent une ramification interprofessionnelle entre spécialistes et artisans-commerçants qui se développe au XVIII^e siècle⁷⁶.

105 —

Il est possible que l'émailleuse entretienne un lien avec d'autres corps de métiers, en premier lieu avec son mari horloger. Dans son ouvrage, Marie-Agnès Dequidt dépeint l'ensemble des artisans qui interviennent dans la fabrication d'une montre entre 1750 et 1850 : les émailleurs font partie de ceux qui peuvent être amenés à décorer les montres, au même titre que les peintres, graveurs et guillocheurs⁷⁷.

Un atelier qui s'inscrit dans l'essor du marché du demi-luxe et du commerce du faux

Les informations tirées des journaux conduisent à s'interroger sur les relations entre commerce et mode. Les réseaux et échanges interprofessionnels permettent aux artisans-commerçants de proposer des objets toujours

75. Hilaire-Pérez, Lanoë, 2011.

76. *Ibid.*

77. Dequidt, 2014, p. 52-53.

plus variés, s'adaptant aux nouvelles pratiques de consommation. Marthe Jeanne Vincent s'inscrit plus spécifiquement dans le marché du faux, proposant des objets variés à des prix modestes.

Le marché du luxe et du demi-luxe : une consommation de la variété

La consommation évolue, la nouvelle clientèle veut acquérir rapidement des biens originaux à un prix plus compétitif que celui du luxe. Dans cette perspective, le marché du demi-luxe se développe et participe à la diffusion de nouvelles marchandises et à l'emploi de nouvelles techniques. Maxine Berg explique que, dès le développement de ces nouvelles pratiques de consommation, les produits circulent dans les classes moyennes urbaines pour répondre à un processus d'imitation. L'historienne a notamment travaillé sur la notion de demi-luxe en Angleterre. Selon elle, grâce à ces produits, l'Angleterre veut développer son industrie nationale pour s'imposer face aux importations d'objets de luxe venant de France et de Chine⁷⁸. Par ailleurs, et toujours outre-Manche, Maxine Berg et Helen Clifford ont traité de la fabrication des produits qui requiert une technicité et un savoir-faire remettant en question le terme qui semble dévaloriser la qualité technique des produits⁷⁹. Natacha Coquery appuie également le fait que cet essor des nouvelles pratiques de consommation touche aussi Paris. Elle revient sur le rôle des marchands dans le marché du luxe et du demi-luxe parisien et sur les procédés par lesquels ils veillent à toucher une nouvelle clientèle⁸⁰. Ainsi la soie est-elle remplacée par des tissus en soie mélangée, les diamants par des bijoux en strass, les vrais bijoux par des bijoux en faux ou plaqués⁸¹.

Maxine Berg a également décrit l'implication majeure de la bourgeoisie et de certaines couches des classes populaires dans cette dynamique commerciale et économique. Ces classes sociales se mettent à consommer davantage et de nouveaux produits⁸², faisant figure de *fashion leaders* : autrement dit, elles représentent et soutiennent les dernières innovations, combinant

78. Berg, 2002.

79. Berg, 1999 ; Clifford, 2004b.

80. Coquery, 2011a, p. 16.

81. Coquery, 2006b, p. 445.

82. Berg, Eger, 2003.

esthétique, technique et un rapport qualité-prix imbattable⁸³. En revanche, pour Ben Fine et Ellen Leopold, l'essor du marché du demi-luxe s'explique par un réel désir de fantaisie de la part d'une nouvelle clientèle, qui peut alors se procurer des objets moins coûteux et varier plus facilement les produits achetés⁸⁴.

Imiter et copier : nouvelles attentes de consommation et innovations techniques

Avec le marché du demi-luxe et les nouvelles attentes de consommation, les procédés d'imitation, de copie et d'innovation s'imposent au XVIII^e siècle⁸⁵. Liliane Hilaire-Pérez a analysé les liens entre imitation et innovation : imiter permet d'aller au-delà du modèle et d'impulser de nouveaux procédés⁸⁶. C'est dans cette perspective que s'inscrit le marché du faux et du plaqué⁸⁷. D'un côté les artisans mettent au point de nouvelles techniques afin d'imiter les matières précieuses ou luxueuses, de l'autre les consommateurs achètent des produits imitant le luxe à moindre prix. Déjà au XVI^e siècle, les artisans verriers italiens imitaient des matériaux précieux rappelant la nature – cristal de roche, pierres précieuses et semi-précieuses ou l'or – grâce à des objets en verre vendus à bas prix⁸⁸. Les émailleurs poursuivent cette impulsion technique avec l'écaille pour réaliser des perles imitant différentes matières précieuses⁸⁹. C'est le cas de Marthe Jeanne Vincent et ses perles aux tailles, formes et coloris variés, traduisant son adaptabilité commerciale et sa volonté de répondre à une large demande.

Le marché du faux connaît un réel essor dans les années 1770-1780⁹⁰. Marthe Jeanne Vincent, dont l'activité commerciale s'étend de 1765 à 1777, participe pleinement de cette dynamique. Elle revendique la qualité de ses perles en faux, et indique plusieurs fois vendre des « perles imitant le fin » – autrement dit le vrai. Elle souligne ainsi sa capacité à réaliser des produits qui font illusion. Pour faire valoir l'intérêt du faux,

83. Berg, 2005, p. 6.

84. Fine, Leopold, 1990.

85. Clifford, 1999 ; Berg, 1999.

86. Hilaire-Pérez, 2002.

87. Coquery, 2006b, p. 448.

88. Maitte, 2015, p. 18-19.

89. Lespinasse, Bonnardot, 1879.

90. Coquery, 2006b, p. 453.

les commerçants et artisans mettent en avant sa qualité, qui se veut aussi bonne que le « vrai », au lieu d'opposer les deux termes⁹¹. Mais il existe un double discours sur le faux, en fonction des sources consultées. Tout comme les commerçants et les artisans, les almanachs vantent la qualité des perles fausses qui rivalisent avec les perles fines, comme le montre le commentaire de Roze de Chantoiseau, évoquant ces perles « si ingénieusement traitées, qu'elles jouent le brillant et la richesse des perles fines⁹² ». Certains dictionnaires reconnaissent également la popularité du marché du faux et notamment des perles, qui sont appréciées car moins chères que les perles véritables⁹³. Toutefois, Natacha Coquery remarque que ce discours varie ; elle s'appuie sur d'autres dictionnaires spécialisés comme ceux de Trévoux et de Savary. Ces derniers dispensent une vision péjorative du terme « faux », associé à l'idée de ce qui est feint et falsifié⁹⁴.

Des prix accessibles pour une clientèle bourgeoise et populaire

Les produits de demi-luxe se veulent accessibles grâce à leurs prix plus modestes que ceux du luxe. Afin de se rendre compte des prix appliqués par Marthe Jeanne Vincent, quelques indications sur les moyens économiques des personnes de différentes classes sociales sont nécessaires. Dans son article, Jean Sgard indique qu'un ouvrier gagne entre 100 et 300 livres par an ; les ouvriers qualifiés ou professeurs entre 300 et 1 000 livres ; les cadres moyens (chefs d'atelier) entre 1 000 et 3 000 livres ; les bourgeois entre 5 000 et 20 000 livres ; les nobles entre 40 000 et 100 000 livres⁹⁵.

Une fois ces informations précisées, il apparaît que Marthe Jeanne Vincent réalise des transactions commerciales plutôt petites. Les prix sont majoritairement en dessous de 100 livres, quelques prix sont entre 100 et 300 livres, ou entre 400 et 550 livres. En revanche, les sommes plus élevées sont beaucoup plus rares. Format, technicité et poids déterminent les prix qu'elle applique (voir Tableau 3).

91. *Ibid.*, p.451.

92. « Perles et émail en faux », dans *Tablettes royales de correspondance et d'indication générale des principales fabriques...*, n.p., 1789.

93. Baudeau, 1783-1784.

94. Coquery, 2006b, p. 455.

95. Sgard, 1982, p. 427-428.

Tableau 3. – Prix des colliers vendus par Marthe Jeanne Vincent

Type de collier	Quantité	Prix à l'unité ou à la douzaine
Colliers montés	12	4 livres
Colliers quadrillés	12	16 livres la douzaine environ 1 livre et 5 sous l'unité
Colliers à plaques	12	18 livres la douzaine environ 1 livre et 10 sous l'unité
Colliers à brillants	12	21 livres la douzaine environ 1 livre et 15 sous l'unité
Collier à nœud, plaques et brillants	1	3 livres et 10 sous
Collier à perles moyennes rondes	1	3 livres et 5 sous
Collier à plaques et à brillants	1	3 livres et 10 sous
Collier d'esclavage garni de plaques unies	1	5 livres
Collier à nœud	1	5 livres

Livre de comptes (D5B6 667) et registre de commerce (D5B6 2367) conservés aux Archives de Paris.

Un collier quadrillé vendu par Marthe Jeanne Vincent coûte donc moins cher qu'un collier à brillants ou qu'un collier à plaques; tandis qu'un collier à nœud, plaques et brillants coûte aussi cher qu'un collier à plaques et à brillants – le nœud n'induirait donc pas une grande différence dans le prix – mais se veut moins cher qu'un collier d'esclavage à plaques unies ou qu'un collier à nœud. Comment un collier qui semble plus travaillé dans l'intitulé («à nœud, plaques et brillants») peut-il être moins cher qu'un collier à nœud? Cela s'explique si le collier est plus travaillé, a reçu un soin

supérieur à l'autre collier et/ou est fait à partir de perles de meilleure qualité ou plus lourdes. Il est également possible que la variété des prix chez un artisan dépende de l'acheteur; les échanges interprofessionnels amenant parfois à une baisse des prix⁹⁶.

Marthe Jeanne Vincent applique-t-elle des prix modestes qui sont attractifs? Il faut pour cela comparer les prix appliqués par des émailleurs à la même époque, mais ce travail reste à faire, d'autant plus que les livres de comptes d'émailleurs conservés aux Archives de Paris sont peu nombreux et tenus de manière relativement lacunaire en comparaison de ceux de l'émailleuse. Toutefois, en s'appuyant sur des travaux de recherche portant sur la même époque, il est possible de trouver quelques éléments qui permettent cette comparaison. Ainsi Natacha Coquery, dans *La boutique à Paris au XVIII^e siècle*, étudie les comptes du bijoutier Aubourg et fait part d'éléments d'achats de ce dernier. Elle relève entre autres l'achat de deux colliers : « un collier de 80 chatons » acheté pour 5 000 livres et un « collier de chatons en rose et brillant » acquis pour 900 livres⁹⁷. L'écart des prix entre ceux appliqués par Marthe Jeanne Vincent et le bijoutier Aubourg paraît extrême mais montre l'éventail des prix pour un produit (collier) dont la qualité, les techniques et les décors sont tout aussi vastes. Il ressort qu'en comparaison l'émailleuse Vincent propose des prix bas, accessibles à une clientèle plutôt bourgeoise, voire issue des classes populaires. Il faudrait poursuivre cette étude sur l'ensemble des objets qu'elle propose afin d'avoir une vision plus complète, par exemple sur le prix des bijoux émaillés.

Cette démarche de micro-histoire, qui prend sa source dans les livres de comptes – outils ayant offert un grand nombre d'informations –, doit se poursuivre. L'analyse des livres de comptes de Marthe Jeanne Vincent reste partielle et appelle à réaliser une étude sur l'ensemble des informations données par les journaux, afin de comparer les résultats obtenus avec ceux présentés dans cet article. Peut-être en seraient-ils alors très différents, notamment concernant les objets produits par Marthe Jeanne Vincent, dont la liste reste à compléter. Dans cette perspective, une étude sur les autres livres de comptes et bilans de faillite d'émailleurs conservés aux Archives de Paris pourrait venir enrichir l'histoire du commerce et des

96. Coquery, 2006b, p. 486-487.

97. *Ibid.*, p. 336.

techniques d'émaillerie à Paris au XVIII^e siècle. L'étude des réseaux établis par les artisans permettrait certainement de constituer une liste d'émailleurs, allant des plus connus à ceux possédant l'un de ces nombreux petits commerces qui ne trouvent pas leur place dans les almanachs, tel que celui de Marthe Jeanne Vincent.

Sources manuscrites

Archives de Paris

Série D4B6 et D5B6 : Juridiction consulaire de Paris

D4B6 65 : bilan de faillite

D5B6 667 : livre de comptes

D5B6 2367 : registre de commerce

Archives nationales

Minutier central

RE/X/12 MACQUER, 09-11-1760

ET/XXXVIII/326 GILLET, 21-04-1742

ET/X/782 GOBIN, 28-05-1789

ET/XXX/453 LORMEAU, 26-03-1789

Série Y : Châtelet de Paris et prévôté d'Île-de-France

Arch. nat. Y5187A

Arch. nat. Y5326

Archives de l'Yonne

Acte de décès – État civil de Villeneuve-sur-Yonne : D (AN 12-1806)
A E 464/ E 15 – 5 Mi 1061/2 – AN 12-1806 Vue 33/288 n° 55

État civil de Villeneuve-sur-Yonne : M (1793-AN II) 4E 464/ E 2 5
Mi1059/10 Vues 88 et 89/91 n° 34

Sources imprimées et ouvrages anciens

Almanach général d'indication d'adresse personnelle et domicile fixe, des six corps, arts et métiers de la ville de Paris, 1769.

BAUDEAU Nicolas, *Encyclopédie méthodique. Commerce*, Paris, Panckocke, t. 1, 1783-1784.

BIENAYMÉ Gustave, «Le coût de la vie à Paris à diverses époques», *Journal de la société statistique de Paris*, t. 37, 1896, p. 375-390.

DIDEROT Denis, LE ROND D'ALEMBERT Jean, *Encyclopédie ou Dictionnaire, raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-1772.

FERRIÈRE Claude-Joseph de, *Dictionnaire de droit et de pratique*, t. 1, 1771.

LESPINASSE René de, BONNARDOT François, *Les métiers et corporations de la Ville de Paris : XIII^e siècle. Le Livre des Métiers d'Étienne Boileau*, Paris, Imprimerie nationale, 1879.

MACQUER Philippe, JAUBERT Pierre, *Dictionnaire raisonné de tous les termes usités dans les arts et métiers*, t. 2, Lyon, A. Leroy, 1801.

SAVARY DES BRÛLONS Jacques, article «Payer», dans le *Dictionnaire universel de commerce*, t. 2, Genève, Cramer et Philibert, 1744.

Tablettes royales de correspondance, et d'indication générale des principales Fabriques, Manufactures et Maisons de commerce d'épicerie-droguerie, Cirerie, Couleurs et Vernis, Grains, Vins, Fruits, Liqueurs, Eaux-de-Vie, et autres Comestibles, de Paris et autres Villes du Royaume et des Pays-Étrangers. Avec une notice des motifs qui rendent ces Maisons recommandables, Paris, Royez, 1789, n. p.

Littérature secondaire

ABENSOUR Léon, «La femme du peuple», *La femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, Ernest Leroux, 1923, p. 181-262.

BERG Maxine, *Luxury and Pleasure in Eighteenth-Century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

BERG Maxine, «From Imitation to Invention. Creating commodities in Eighteenth Century Britain», *The Economic History Review*, vol. 55, 2002, p. 1-30.

BERG Maxine, « New Commodities, Luxuries and their Consumers in Eighteenth-Century England », dans BERG Maxine, CLIFFORD Helen (dir.), *Consumers and Luxury. Consumer Culture in Europe 1650-1850*, Manchester, Manchester University Press, 1999, p. 63-85.

BERG Maxine, EGER Elizabeth, « Custom or Consumption? Plebeian Fashion in Eighteenth Century England », dans BERG Maxine, EGER Elizabeth, *Luxury in the Eighteenth Century. Debates, Desires and Delectable Goods*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, p. 103-115.

BERNASCONI Gianenrico, *Objets portatifs au Siècle des lumières*, Paris, CTHS, 2015.

BERNASCONI Gianenrico, « Tabatières, éventails et lorgnettes : consommation et “techniques du social” au XVIII^e siècle », *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 1, 2014, p. 153-166.

CASTELUCCIO Stéphane, *Le commerce du luxe à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Berne, Peter Lang, 2009.

CLIFFORD Helen, *Silver in London. The Parker and Wakelin Partnership, 1760-1776*, New Haven, Yale University Press, 2004a.

CLIFFORD Helen, « “Fashion is Superior to Merit”: Silverware and its Substitutes in the Second Half of the 18th Century », dans COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, VERNA Catherine, SALLMANN Line (dir.), *Artisans, industrie. Nouvelles révolutions du Moyen Âge à l'ère industrielle*, Lyon, ENS Éditions, 2004b, p. 367-383.

CLIFFORD Helen, « Concepts of Invention, Identity and Imitation in the London and Provincial Metal-Working Trades, 1750-1800 », dans CLIFFORD Helen (dir.), *Eighteenth-Century Markets and Manufactures in England and in France*, vol. 12, n° 3 de *Journal of Design History*, 1999, p. 241-255.

CLIFFORD Helen, HILAIRE-PÉREZ Liliane, « Le monde artisanal et la sous-traitance à Londres, au XVIII^e siècle. Organisation du travail, culture technique et identités », *Revue de synthèse*, vol. 140, n° 1-2, 2019, p. 165-202.

COLLECTIF SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DES MONTS DE TARARE, *Georges-Antoine Simonet (1710-1778) et les innovateurs textiles*, Mizérieux, Éditions Claude Bussy, 1990.

COQUERY Natacha, « Le paysage commercial de Paris au XVIII^e siècle. Économie, espace et temporalité », dans Thierry BELLEGUIC, Laurent TURCOT (dir.), *Les histoires de Paris (XVI^e-XVIII^e siècle)*, t. 2, Paris, Éditions Hermann, 2013, p. 289-310.

COQUERY Natacha, « La diffusion des biens à l'époque moderne. Une histoire connectée de la consommation », *Histoire urbaine*, 2011a, n° 30, p. 5-20.

COQUERY Natacha, *Tenir boutique au XVIII^e siècle. Luxe et demi-luxe*, Paris, Éditions du Comité historique et scientifique, 2011b.

COQUERY Natacha, « Les faillites boutiquières sous l'Ancien Régime. Une gestion de l'échec mi-juridique mi-pragmatique (fin XVII^e-fin XVIII^e siècle) », *Lavoisier. Revue française de gestion*, n° 188-189, 2008, p. 341-358.

COQUERY Natacha, « Les écritures boutiquières au XVIII^e siècle : culture savante, encadrement légal et pratiques marchandes », dans COQUERY Natacha, MENANT François, WEBER Florence (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006a, p. 163-180.

COQUERY Natacha, *La boutique à Paris au XVIII^e siècle*, dossier en vue de l'obtention d'une HDR, Paris, Paris-I-Panthéon Sorbonne, 2006b.

COQUERY Natacha, PRAQUIN Nicolas, « Règlement des faillites et pratiques judiciaires », *Histoire et mesure*, vol. 22, 2008, p. 43-83.

CROQ Laurence, « La vie familiale à l'épreuve de la faillite : les séparations de biens dans la bourgeoisie marchande parisienne aux XVII^e-XVIII^e siècles », *Annales de démographie historique*, n° 118, 2009, p. 33-52.

DEQUIDT Marie-Agnès, *Horlogers des Lumières. Temps et société à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, CTHS, 2014.

DOUSSET Christine, « Commerce et travail des femmes à l'époque moderne en France », *Les Cahiers de Framespa*, 2006, <http://journals.openedition.org/framespa/57>.

FINE Ben, LEOPOLD Ellen, « Consumerism and the Industrial Revolution », *Social History*, vol. 15, n° 2, 1990, p. 151-179.

GOURDEN Jean-Michel, *Gens de métier et Sans-Culottes. Les artisans dans la Révolution*, Paris, Créaphis, 1988.

GUÉNEAU Louis, « Paris, les industries et le commerce de la soie et des soieries à la fin de l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne*, vol. 1, n° 4, 1926, p. 280-303.

HAFTER Daryl, « Les veuves dans les corporations de Rouen sous l'Ancien Régime », dans PELLEGRIN Nicole, WINN Colette (dir.), *Veufs, veuves et veuvage dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 121-133.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, *La pièce et le geste. Artisans, marchands et savoir technique à Londres au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2013.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, « Diderot's Views on Artists' and Inventors' Rights. Invention, Imitation and Reputation », *British Journal for the History of Science*, vol. 35, 2002, p. 129-150.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, LANOË Catherine, « Pour une relecture de l'histoire des métiers : les savoirs des artisans en France au XVIII^e siècle », dans MILLIOT Vincent, MINARD Philippe, PORRET Michel (dir.), *La grande chevauchée. Faire de l'histoire avec Daniel Roche*, Genève, Droz, 2011, p. 334-358.

JURATIC Sabine, PELLEGRIN Nicole, « Femmes, villes et travail en France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », *Histoire, économie et société*, n° 3, 1994, p. 477-500.

LANOË Catherine, *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2008.

LANZA Janine, « Les veuves dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56, 2009, p. 92-122.

LOZANO CAJAMARCA Alba Fabiola, *Innovations des techniques verrières au XIX^e siècle et leurs applications dans la réalisation de vitraux*, thèse en histoire des techniques, Paris, Cnam, 2013.

MAITTE Corinne, « Imitation, copie, contrefaçon, faux : définitions et pratiques sous l'Ancien Régime », *Entreprises et histoires*, n° 78, 2015, p. 13-26.

MARTINAT Monica, « Travail et apprentissage des femmes à Lyon au XVIII^e siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome. Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, vol. 123, n° 1, 2011, p. 11-24.

MEYZIE Philippe, *L'unique et le véritable. Réputation, origine et marchés alimentaires (vers 1680-vers 1830)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021.

MINARD Philippe, « Réputation, normes et qualité dans l'industrie textile au XVIII^e siècle », dans STANZIANI Alessandro (dir.), *La qualité des produits en France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 2003, p. 69-89.

MOUYSSSET Sylvie, « Tenir ses comptes : une écriture minimale de soi », dans BARDET Jean-Pierre, RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les écrits du for privé en France du Moyen Âge à 1914*, Paris, CTHS, 2014, p. 163-194.

RAMBOURG Patrick, « De la consommation des boissons exotiques aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Thé, café ou chocolat ? Les boissons exotiques à Paris au XVIII^e siècle*, exposition au musée Cognacq-Jay, Paris, Paris Musées, 2015, p. 47-58.

RUGGIU François-Joseph, « Tel père, quel fils ? La reproduction professionnelle dans la marchandise et l'artisanat parisiens au cours des années 1650 et 1660 », *Histoire, économie et société*, n° 4, 1998, p. 561-582.

SGARD Jean, « L'échelle des revenus », *Au tournant des Lumières : 1780-1820*, n° 14 de *Dix-huitième siècle*, 1982, p. 425-433.

SONNET Martine, « L'éducation des filles à Paris au XVIII^e siècle : finalités et enjeux », *Problèmes de l'histoire de l'éducation*, actes des séminaires organisés par l'École française de Rome et l'Università di Roma – La Sapienza (janvier-mai 1985), Rome, École française de Rome, 1988, p. 53-78.

STANZIANI Alessandro, *La qualité des produits en France (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, Belin, 2003.

TRUANT Cynthia, « La maîtrise d'une identité ? Corporations féminines à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996, p. 1-12.

L'autrice

Louise Ferrandery est diplômée en langue et civilisation chinoise, histoire et patrimoine scientifique, technique, industriel et naturel. Elle travaille sur l'histoire des techniques et pratiques économiques de l'émaillerie au XVIII^e siècle, l'histoire des genres, l'histoire sociale, technique et scientifique du patrimoine audiovisuel aux XIX^e et XX^e siècles.